

**NOTIFICATION AU PARENT AYANT LE DROIT DE GARDE CONCERNANT LA
DEMANDE D'ACCÈS AU DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE PAR LE PARENT QUI
N'A PAS LA GARDE**

Cher (parent ayant le droit de garde) _____,

Le (date) _____ nous avons reçu une demande d'accès au dossier scolaire de la part de (nom du demandeur) _____ qui a dit être le parent sans droit de garde de (nom de l'élève) _____. Il/Elle veut :

- obtenir (ou)
- examiner le dossier scolaire de votre enfant

À moins que l'on fournisse à l'école un instrument juridiquement contraignant ou une ordonnance du tribunal indiquant que le parent faisant la demande n'a pas l'autorisation d'avoir accès au dossier scolaire de l'enfant, ce dossier sera mis à la disposition du demandeur mais pas plus tard que 45 jours après la date de notre réception de la demande qui est _____ (date).

Veuillez contacter _____ au
(téléphone) _____ si vous avez des questions.

Cordialement,

Chef d'établissement, etc.